

Réunion d'Echanges et d'Informations
Mardi 25 novembre 2014

Isabelle Marcais	Déléguée	GS
Sandra de la Taille	Déléguée	CP Sophie
Anoko Caban-Chasta	Déléguée	CP Sophie
Carine Muracciole	Suppléante	CP Sophie
Anne-Sophie Rambaud	Suppléante	CP Sophie
Carine Cheron	Suppléante	CP Isabelle
Maria Rougier	Déléguée	CE 1 Camille
Marie-Christine Courchinoux	Déléguée	CE 1 Emma
Sandra Salomone-Giacomoni	Déléguée	CE 2 Françoise
Charlotte Bize	Déléguée	CE 2 Louise
Isabelle le Gentil	Déléguée	CM 1 Irène
Emmanuelle Poyé	Déléguée	CM 1 Irène
Clarisse Duley-Pigé	Déléguée	CM 1 Mireille
Laurence Lévy-Toledo	Déléguée	CM 1 Mireille
	Coordinatrice de Niveau 1	
Sylvie Escoffier	Déléguée	CM 2 Ophélie
Isabelle Deniau	Suppléante	CM 2 Ophélie
Christine Galié	Enseignante GS	
Sophie Binet	Enseignante CP	
Isabelle Crolus	Enseignante CP	
Camille Juvet	Enseignante CE 1	
Emma Wartelle	Enseignante CE 1	
Louise Lopes	Enseignante CE 2	
Mireille Grin	Enseignante CM 1	
Irène De Freitas	Enseignante CM 1	
Nicole Parachey	Enseignante CM 2	
Ophélie Poulin	Enseignante CM 2	
Yves Herbel	Directeur Niveau 1	
Gilles Gozlan	Adjoint d'éducation et maitre suppléant	
	Niveau 1	

Ordre du jour

-Introduction institutionnelle

1. Informations

- La cour
- Les « Dys »

2. Echanges

- Les rythmes scolaires et les ateliers
- Les notations et évaluations

3. Questions diverses

- Le droit à l'image

- Le travail demandé... et non fait

Introduction institutionnelle :

Yves Herbel rappelle que cette réunion est un lieu d'échanges mais pas de décisions , il y en a 2 dans l'année .

La REI a lieu également au collège et au lycée.

Afin de favoriser les échanges celle de mois d'avril se déroulera sous forme d'ateliers. Nous ferons le bilan de cette formule.

1. Informations

- La cour

« C'est une cour ambitieuse » rappelle Yves Herbel. Les contraintes de départ étaient compliquées avec une triple fonction : cour de récréation, espace de sport et partie commune avec le collège.

Les travaux cet été ont été retardés par le mauvais temps, ils ont été achevés pendant les vacances de la Toussaint. Il reste à faire des toilettes extérieures, elles seront réalisées en deux temps, lors des vacances de printemps et après l'été prochain.

Yves Herbel avait quelques inquiétudes sur l'intérêt des écorces de pins, mais semble rassuré aujourd'hui. Quant aux gravillons, inadaptés, ils ont été remplacés par du sable pendant les vacances de la Toussaint.

Selon les parents délégués, les retours des enfants sont positifs.

Les élèves apprécient notamment les différents espaces où ils peuvent mettre en place de nouvelles pratiques de jeux qu'ils n'avaient pas avant.

Une maman précise « c'est une cour atypique et les enfants en sont fiers, ils aiment la montrer ». Mais quelques inquiétudes demeurent.

- Certains enfants ont eu des bobos, y en a-t-il plus qu'avant ?

La direction a constaté quelques incidents, mais il y en a beaucoup moins qu'avec l'ancienne cour.

Le plus grave d'entre eux, c'est un collégien qui s'est cassé le bras, il sautait de bancs en bancs, ce qui est interdit. La nouvelle cour ne semble donc pas générer plus d'accidents qu'avant.

- Que faire en cas de pluie ?

Le choix a été de ne pas construire de préau, car il aurait fallu un bâtiment de 300 mètres carrés, pour seulement quelques jours d'utilisation, pas plus de deux ou trois jours par an selon Yves Herbel.

Il a donc été rajouté des toiles sous lesquelles les enfants peuvent s'abriter et en cas de besoin, les classes resteront ouvertes pendant les récréations ainsi que le gymnase le matin avant le début de la classe.

- Comment se passe la cohabitation sur les jeux ?

Les plus jeunes et les collégiens se « disputent » parfois les structures de jeux et les terrains de foot. Des règles se mettent en place progressivement avec les enfants et ça prend du temps.

Ainsi de 12h15 à 13h00 les terrains, la structure, les tables de ping pong sont réservés aux primaires, et de 13h00 à 13h30 aux collégiens. Sur les barres, on laisse sa place au suivant au bout de 4 tours. Quant aux paniers de basket, ils ont été livrés le 25 novembre, l'installation est en cours. Toutes les infos concernant la cour sont à consulter dans le prochain numéro de « La source d'infos ».

- Les « Dys »

C'est le thème de formation des enseignants cette année. Après une première séance le 8 novembre, deux autres sont prévues avant la fin de l'année.

« l'échec scolaire a été beaucoup médicalisé » explique Yves Herbel. La question est de savoir ce qu'on fait concrètement pour ces enfants qui sont diagnostiqués « dys » et que l'on doit accompagner le plus loin possible. Comment par exemple rendre accessible un livre de classe à un enfant « dys » ?

Yves Herbel et plusieurs enseignantes soulignent qu'il faut faire attention à la détection, « on peut être nul en orthographe sans être dysorthographique, les difficultés d'un enfant n'ont pas forcément une cause médicale ». Ce diagnostic doit être posé par une équipe pluridisciplinaire avec à sa tête un médecin, l'avis d'une seule orthophoniste ne suffit pas.

Pour les enfants précoces, « dys » ou hyperactifs, il y a une vraie culture de la différence à la Source et de nombreuses familles sollicitent l'école pour cet accompagnement. Yves Herbel souhaite que l'établissement fasse encore mieux, dans les limites d'un juste équilibre entre les enfants qui ont des difficultés et ceux pour qui « ça roule ».

Simone et Yves interviennent déjà de façon ponctuelle auprès de ces enfants et une nouvelle salle a été créée pour permettre des rééducations, des remédiations. Il est envisagé la création d'un ½ poste pour renforcer ce dispositif.

Une maman apprécie la prise en charge que la Source réserve à ces enfants, un traitement qu'on ne trouve pas ailleurs, « c'est dans l'ADN de l'école et c'est extraordinaire ».

2. Echanges

- Les rythmes scolaires : après 3 mois, quels enseignements ?

Les parents ressentent globalement plus de fatigue, de lassitude et une organisation familiale plus compliquée. Mais la majorité des enseignants trouvent ces nouveaux rythmes plutôt positifs. Ils apprécient les journées plus courtes. « Après 15h30, avant, c'était l'enfer, il fallait encore tenir 3 quarts d'heure » précise une enseignante. Ajoutant qu'avec ces 4 jours et demi, « on étale mieux les apprentissages sur la semaine ». Une seule autre exprimera son insatisfaction : « les après midi sont trop courts, c'est difficile d'intégrer les intervenants et on doit saucissonner les activités ».

Yves Herbel aussi s'interroge sur la difficulté de faire tenir les différents intervenants en demi groupe dans l'emploi du temps (ex : le sport, l'anglais, les arts plastiques, la

bibliothèque) : « parfois le rythme de l'enfant n'est pas pris en compte pour une question d'organisation d'adultes »

Concernant l'aide personnalisée, certains enseignants regrettent l'ancienne formule de trois quarts d'heure après les cours, deux fois par semaine. Aujourd'hui les APC durent 20 minutes chaque jour. Certains enseignants trouvent ce temps de soutien quotidien plus juste et plus efficace car il permet de voir un plus grand nombre d'enfants. Les APC permettent aussi de faire diminuer le stress de certains élèves qui profitent de ce temps le midi pour finir ce qu'ils n'ont pas eu le temps de faire en classe.

- Les ateliers

Depuis les nouveaux rythmes, les enfants restent globalement plus tard à l'école. « C'est l'effet pervers de cette réforme » reconnaît Yves Herbel, même si les ateliers proposés sont de qualité. Le lundi, par exemple, 175 enfants restent jusqu'à 17 heures, soit 63% des enfants, contre 50 % l'année dernière.

Autres bémols, les ateliers ont été pris d'assaut et tous les enfants n'ont pas obtenu les places souhaitées. Les plus demandées : le théâtre, la musique et le sport sont complets. Il y aura des places disponibles en janvier pour les ateliers d'échecs, de musique, de sophrologie (qui va passer du mardi au jeudi), de yoga, ainsi que de sculpture et dessin. L'anglais et le théâtre pourront accueillir quelques élèves en plus à partir de janvier.

« Nous sommes au maximum de l'utilisation des locaux » précise Gilles Golzan, on ne peut donc pas rajouter d'atelier supplémentaire. La question du coût des ateliers a été évoquée avec la demande de pouvoir y appliquer la péréquation. Yves Herbel indique que le CA travaille actuellement sur ce sujet mais que les pistes envisagées portent sur les débours (dépense obligatoire pour toutes les familles). Il en profite pour rappeler que les familles qui ont des difficultés financières peuvent venir le voir pour bénéficier de facilités et d'aides grâce à ce système de péréquation.

Pour avoir un retour plus précis sur ces ateliers, des questionnaires de satisfaction pourraient être proposés.

- Les notations et évaluations

La coordinatrice de niveau Laurence Levy Toledo fait remonter le stress de certains parents et enfants car la méthode d'évaluation n'est pas claire. Notes, codes couleurs ou chiffres, les parents sont un peu perdus et regrettent un manque de cohérence. La méthode d'évaluation varie aussi d'un enseignant à l'autre et parfois même au sein d'une même classe en fonction des matières.

Yves Herbel propose que ce sujet important fasse l'objet de la prochaine REI en petit groupe cette fois. L'évaluation la plus efficace selon lui, c'est quand les critères d'évaluation sont clairs, complétés par un commentaire de l'enseignant, si possible directement à l'enfant.

3. Questions diverses

Le droit à l'image et le travail demandé... et non fait.

Ces deux points n'ont pu être traités, faute de temps. Les enseignants constatent que le travail non fait est plus fréquent qu'avant et se demandent comment réagir.

Une deuxième REI devrait avoir lieu, mais cette fois sous forme d'atelier, en mini groupe. Ce sera l'occasion de travailler sur des thèmes précis avec des retours en fin de réunion.